



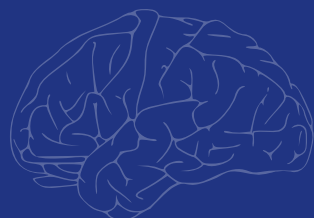
**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inserm

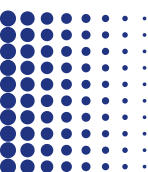
La science pour la santé
From science to health

Guide Horizon Europe



PRINCIPAUX FINANCEMENTS EUROPEENS ET DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES ÉQUIPES INSERM





SOMMAIRE

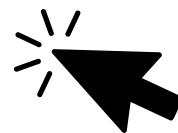
HORIZON EUROPE	4
La volonté derrière ce guide	5
Qu'est-ce qu'Horizon Europe ?	6
INSTRUMENTS DE FINANCEMENT	8
Quel instrument pour financer mon projet ?	9
Le Conseil européen de la recherche	11
Actions Marie Skłodowska-Curie	12
Cluster Santé	14
Mission Cancer et partenariats IHI et EDCTP3	15
Le Conseil européen de l'innovation	16
L'INSERM VOUS ACCOMPAGNE	17
Qui peut m'accompagner ?	18
Les dispositifs d'accompagnement	19
Procédure d'accompagnement pour les projets à coordination Inserm	20
Les étapes d'un dépôt de projet européen	21
Liste Contacts	22
Communiquez et partagez votre expérience au sein de vos projets	23
ABRÉVIATIONS EUROPÉENNES USUELLES	24

A horizontal band of scientific icons in a light blue color, featuring various symbols such as DNA helices, microscopes, test tubes, light bulbs, and molecular structures. The icons are arranged in a repeating pattern across the width of the page.

HORIZON EUROPE

LA VOLONTÉ DERRIÈRE CE GUIDE

INSERM PRO



RETROUVREZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS !

Au-delà des enjeux budgétaires non négligeables, les projets européens des programmes cadres permettent de mettre en place des activités non réalisables à l'échelle nationale, d'accéder à de nouvelles expertises et collaborations, et d'être plus visible au niveau international (les publications issues du programme Horizon 2020 sont citées 2,5 fois plus que la moyenne mondiale).

Les différents instruments de financement soutiennent des activités très diverses, que ce soit du recrutement de doctorants à travers des réseaux de formation, celui de post-doctorants, de la création d'une équipe autour d'un projet de recherche frontière ou encore de la conduite de projets collaboratifs exploratoires ou plus appliqués.

Comment est construit le programme Horizon Europe qui financera la recherche et l'innovation jusqu'en 2027 ? Quel instrument correspond le mieux à mes activités ? Quelles sont les règles de participation ? Qui peut m'orienter et m'accompagner dans le montage de projet ?

Ce document a pour vocation de vous guider à travers les différentes opportunités offertes par Horizon Europe afin d'appréhender leurs objectifs spécifiques et d'identifier l'instrument le plus adapté à votre projet. Il détaille également le dispositif de soutien en place à l'Inserm pour vous accompagner dans votre démarche.

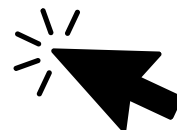
Vous trouverez en première partie de ce guide une présentation globale du programme Horizon Europe, les enjeux politiques qui en sont à l'origine et l'impact qui en est attendu. Les différents instruments de financement, leurs objectifs et leurs règles de participation sont présentés en deuxième partie. Enfin, la dernière partie détaille le dispositif de soutien proposé par l'Inserm.

Ce guide est une première approche simplifiée des opportunités existantes. L'équipe de la Cellule Europe de l'Inserm se tient à votre disposition pour un accompagnement personnalisé (email : cellule.europe@inserm.fr). Suivez nous sur notre page LinkedIn Inserm | Cellule Europe pour être tenus informés des actualités relatives aux appels à projets européens en cours et à venir!



QU'EST-CE QU'HORIZON EUROPE ?

VIDÉO DE
PRÉSENTATION



Horizon Europe est le principal programme de financement de l'Union européenne (UE) pour la recherche et l'innovation et s'étend de 2021 à 2027. Il s'agit du neuvième programme cadre de recherche et innovation (PCRI).

Horizon Europe dispose d'un budget de 95,5 milliards d'euros, ce qui en fait la plus grande source ouverte de financement de la recherche et de l'innovation au monde.

Horizon Europe vise à maintenir l'UE à la pointe de la recherche et de l'innovation mondiale et a pour objectifs politiques généraux de lutter contre le changement climatique (pacte vert européen), de contribuer à atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies et d'augmenter la compétitivité et la croissance de l'UE.

Le programme Horizon Europe est structuré en 3 piliers :

1. **Science d'excellence**
2. **Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne**
3. **Europe plus innovante**

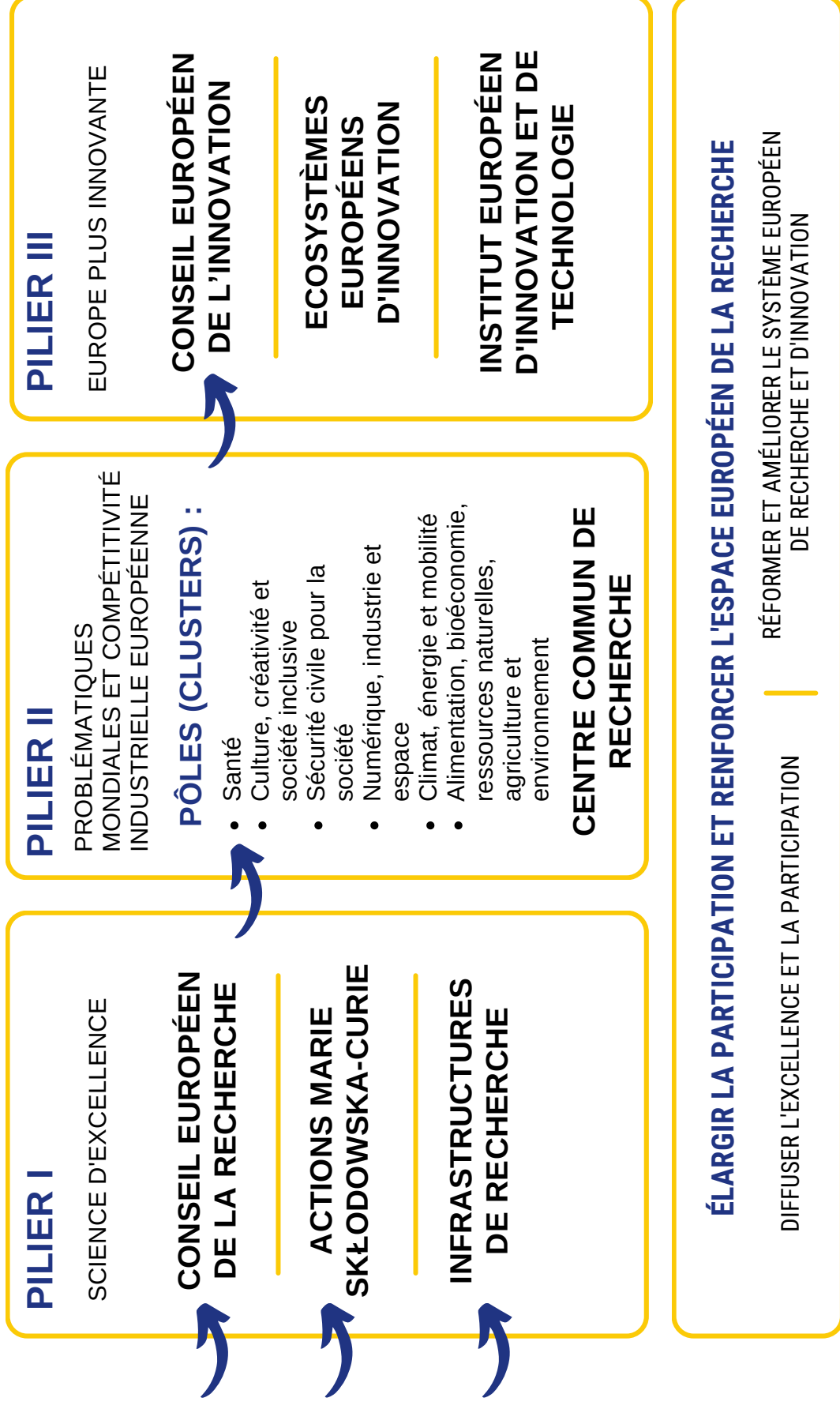
Les missions (dont la Mission Cancer), nouveauté du programme Horizon Europe, s'inscrivent dans le pilier 2 avec un caractère transversal (plusieurs clusters étant souvent concernés). Cette transversalité s'applique également à l'ensemble du programme Horizon Europe, avec des interactions possibles avec les actions recherche du pilier 1 ou les actions du Conseil européen de l'innovation.

Chacun des piliers est constitué de plusieurs instruments avec des objectifs qui leurs sont propres. Etant donné les activités de l'Inserm, ce guide se concentre sur les suivants :

- Conseil européen de la recherche (ERC)
- Actions Marie Skłodowska-Curie (AMSC)
- Cluster Santé
- Mission Cancer
- Conseil européen de l'innovation : EIC Pathfinder
- Innovative Health Initiative (IHI)
- EDCTP3



LES TROIS PILIERS D'HORIZON EUROPE

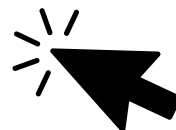




LES INSTRUMENTS DE FINANCEMENT

QUEL INSTRUMENT POUR FINANCER MON PROJET ?

ARCHITECTURE DU PROGRAMME HORIZON EUROPE



LES 3 PILIERS D'HORIZON EUROPE

Pilier I **Science d'excellence**

Il renforce et développe l'excellence de la base scientifique de l'Union européenne. Il contient notamment les instruments ERC et Actions Marie Skłodowska-Curie (p.12-13). Ces appels sont dit « blancs », c'est-à-dire sans thématique imposée aux chercheurs, qui proposent le sujet et les hypothèses scientifiques de leur choix.

Il finance des projets individuels et collaboratifs selon les instruments.

Pilier II **Problématiques mondiales et** **compétitivité industrielle** **européenne**

Il est divisé en six clusters thématiques (dont le cluster Santé p.14) qui ont pour but d'améliorer les technologies clés et les solutions qui sous-tendent les politiques de l'UE et les objectifs de développement durables.

La planification stratégique 2021-2024 d'Horizon Europe définit les impacts à atteindre pour chacun des clusters, qui sont traduits dans leurs programmes de travail respectifs en différentes sections appelées « destinations ».

Il finance uniquement des projets collaboratifs.

Pilier III **Europe plus innovante**

Il a pour objectif de stimuler les percées créatrices de marchés et les écosystèmes propices à l'innovation. L'EIC Pathfinder intéresse en particulier les équipes de recherche Inserm (p.16). L'EIC regroupe d'autres instruments très divers en particulier destinés aux petites et moyennes entreprises (PME) et start-up.

Il finance des projets individuels et collaboratifs selon les instruments.

PROJETS INDIVIDUELS

MSCA Postdoctoral Fellowships

Développer un projet de recherche et acquérir de nouvelles compétences grâce à une mobilité, ou recruter un post-doctorant pour développer un projet de recherche

ERC : Conseil européen de la recherche

Développer ma propre équipe autour d'un projet de mon choix

PROJETS EN COLLABORATION

MSCA Doctoral Networks

Coordonner ou faire partie d'un réseau, pour recruter et former des doctorants dans le cadre d'un projet de recherche

Cluster Santé

Développer un projet innovant en réponse à un appel à projets thématique en lien avec les défis majeurs de l'Europe en matière de santé

MSCA Staff Exchanges

Coordonner ou faire partie d'un réseau pour échanger des bonnes pratiques, des compétences et des savoirs via des mobilités européennes, internationales et intersectorielles

Innovative Health Initiatives

Collaborer avec des industriels de la santé sur un projet autour d'une thématique précompétitive

MSCA COFUND

Gérer ou financer un programme doctoral ou postdoctoral, financer plus de lauréats, ou mieux financer les lauréats du programme dont mon organisme à la charge

EU Africa Global Health

Conduire un essai clinique en partenariat avec des équipes d'Afrique subsaharienne dans le domaine des maladies infectieuses et émergentes avec l'EU-Africa Global Health (EDCPT3)

EIC Pathfinder

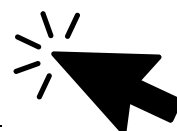
Développer une technologie multidisciplinaire émergente et de rupture, qui mène à terme à une innovation créatrice de marché

Mission cancer

Développer un projet innovant dans le cadre d'un appel à projets thématique en lien avec les défis majeurs de l'Europe sur la thématique du cancer

LE CONSEIL EUROPÉEN DE LA RECHERCHE (ERC)

**LE CONSEIL
EUROPÉEN
DE LA RECHERCHE**



Les appels du Conseil européen de la recherche (ERC) financent des projets à la frontière de la connaissance, dans tous les domaines de la science et de la technologie.

Pour qui ? Tous les chercheurs, sans critère de nationalité, à condition de réaliser la recherche au sein d'une institution européenne.

Objectifs : Financer des projets ambitieux

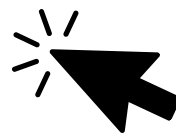
Le financement peut être utilisés pour du recrutement de personnels, de l'équipement, des services, des missions, des consommables. Il existe cinq types de financements.

	STARTING GRANT	CONSOLIDATOR GRANT	ADVANCED GRANT	SYNERGY GRANT	PROOF OF CONCEPT
QUI DEPOSE ?	Chercheurs 2* à 7* ans après la soutenance de thèse	Chercheurs 8* à 12* ans après la soutenance de thèse	Pas de limite d'âge	2 à 4 PI	Lauréat ERC starting, consolidator, advanced ou synergy
FINANCEMENT	1,5M€	2M€	2,5M€ LUMP SUM	10M€	150000€
DUREE DU PROJET	5 ans	5 ans	5 ans	6 ans	18 mois
POURQUOI ?	Constituer son équipe, démarrer sa carrière	Constituer ou consolider son équipe	Explorer une question scientifique originale, ouvrir de nouvelles perspectives	Traiter une question ambitieuse dont la complexité nécessite l'association de l'expertise des PIs	Exploration du potentiel et valorisation des résultats ERC
POUR QUI ?	Le porteur doit montrer son potentiel pour mettre en place une recherche indépendante (par exemple : une publication en tant qu'auteur principal sans la participation de son directeur de thèse)	Le PI doit montrer des preuves d'indépendance scientifique (publication, financement, management)	PI reconnu dans son domaine avec un track record montrant une activité significative lors des 10 dernières années	Un groupe de PI dont chacun apporte une expertise différente. Les PI peuvent être de séniorité, genre et nationalité différentes.	

* Cet écart peut être étendu dans des cas précis (maternité, longues maladies, etc.)

ACTIONS MARIE SKŁODOWSKA-CURIE (AMSC)

AMSC



Les AMSC financent la mobilité des chercheurs. C'est également le programme de référence de la Commission européenne pour la formation doctorale et postdoctorale.

Il s'adresse à tous les chercheurs, à tous les stades de leur carrière. Etant un programme blanc, toutes les thématiques de recherche et d'innovation peuvent être financées, de la recherche fondamentale à la mise sur le marché.

Les objectifs principaux des AMSC sont :

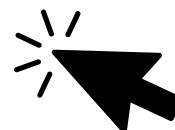
- Attirer et retenir les chercheurs talentueux en Europe ;
- Apporter de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences ;
- Améliorer l'employabilité des chercheurs et leur fournir de nouvelles perspectives de carrière ;
- Promouvoir les collaborations internationales et intersectorielles via des échanges de personnels ;
- Exploiter les synergies entre les actions de l'Union et les actions régionales, nationales et internationales (via le mécanisme de co-financement).

Chaque Action a une philosophie qui lui est propre.

- **Doctoral Networks (DN)** : monter un projet de recherche et de formation afin de recruter des doctorants capables de faire face aux enjeux de demain.
- **Postdoctoral Fellowships (PF)** : stimuler la carrière des jeunes chercheurs via une mobilité.
- **Staff Exchanges (SE)** : favoriser la collaboration internationale, intersectorielle et interdisciplinaire via des échanges de personnels.
- **COFUND** : favoriser la formation des chercheurs via le cofinancement de programmes doctoraux et postdoctoraux.



	DOCTORAL NETWORKS (DN)	POSTDOCTORAL FELLOWSHIPS (PF)	STAFF EXCHANGES (SE)	COFUND
FORMAT	3 options possibles : - classique (DN Regular) - tourné vers le secteur non académique (DN-ID) - menant à la délivrance de diplômes communs (DN-JD)	2 options : - des mobilités en Europe/vers l'Europe (EPF) - des mobilités vers l'International puis un retour obligatoire en Europe (GPF)	Des réseaux proposant des échanges intersectoriels et/ou internationaux et/ou interdisciplinaires	2 options : - cofinancement de programmes doctoraux - cofinancement de programmes postdoctoraux
DURÉE	Projet Recrutement des doctorants : Regular & DN-ID : max. 48 mois 3 à 36 mois DN-JD : max. 60 mois 3 à 48 mois	EPF : 12 à 24 mois GPF : 12 à 24 mois à l'international + une phase retour obligatoire de 12 mois en Europe	Projet : max. 48 mois Mobilité des personnels : 1 à 12 mois max.	Projet : max. 60 mois
QUI DÉPOSE ?	Le coordinateur d'un consortium constitué au minimum de 3 bénéficiaires localisés dans 3 Etats membres ou pays associés à Horizon Europe différents (dont obligatoirement un localisé dans un Etat membre)	Un jeune chercheur avec son encadrant	Le coordinateur d'un consortium constitué au minimum de 3 participants localisés dans 3 pays différents (dont obligatoirement deux dans deux Etats membres ou pays associés à Horizon Europe différents)	Un organisme qui gère ou finance un programme doctoral/postdoctoral
LA CIBLE	Les doctorants (non titulaires d'un diplôme de doctorat)	Les jeunes chercheurs titulaires d'un diplôme de doctorat mais avec moins de 8 ans d'expérience dans la recherche	Le personnel scientifique (du doctorant au chercheur expérimenté) mais également le personnel administratif, technique et managérial	Les doctorants (non titulaires d'un diplôme de doctorat) et les jeunes chercheurs titulaires d'un diplôme de doctorat mais avec moins de 8 ans d'expérience dans la recherche
RÈGLE DE MOBILITÉ POUR LA CIBLE	Ne pas avoir résidé ou mené une activité principale plus de 12 mois au cours des trois dernières années dans le pays du bénéficiaire au premier jour de recrutement	Ne pas avoir résidé ou mené une activité principale plus de 12 mois au cours des trois dernières années au sein du pays du bénéficiaire (EPF)/au sein du pays tiers de la phase aller (GPF) à la date de clôture de l'appel d'offre	Être recruté depuis au moins un mois au sein de l'organisme d'origine avant la première mobilité (secondment)	Les règles des programmes cofinancés suivent les règles des actions classiques (DN / PF).
FINANCEMENT	Sommes forfaitaires couvrant la rémunération des doctorants, les indemnités spécifiques ainsi que les frais de fonctionnement et de management	Sommes forfaitaires couvrant la rémunération des jeunes chercheurs, les indemnités spécifiques ainsi que les frais de fonctionnement et de management	Indemnité permettant de couvrir les frais de déplacement et de subsistance du personnel en déplacement	Contribution de la Commission européenne permettant de couvrir, en fonction de chaque projet, la rémunération, le fonctionnement...



Le pilier II Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne soutient la recherche liée aux défis sociétaux et renforce les capacités technologiques et industrielles par le biais de clusters thématiques. Il existe six clusters différents dont un entièrement dédié à la santé et qui intéresse donc particulièrement les unités de recherche Inserm.

Le Cluster Santé finance des projets de recherche collaboratifs et multidisciplinaires dont l'impact est à la fois sociétal et économique. Les projets financés par le Cluster Santé doivent contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyens européens de tous âges, préserver la viabilité économique des systèmes de santé et enfin favoriser l'innovation par les secteurs public et privé.

Les appels à projets sont prescriptifs et thématiques et répondent à des défis majeurs en santé identifiés en Europe et participent à la mise en œuvre des politiques européennes.

Ils décrivent de manière précise les impacts à atteindre, le stade d'innovation ciblé

(recherche fondamentale, translationnelle, pré-clinique, clinique jusqu'à la preuve de concept chez l'homme et des essais clinique de phase I), le type d'activités et/ou de partenaires à inclure mais le choix des hypothèses scientifiques et la méthodologie est à la libre appréciation du consortium.

Types de projets

➤ **Research and Innovation Action (RIA)**

Recherche fondamentale et appliquée, développement et l'intégration de technologie/d'un médicament, essais et validation d'un prototype/médicament à petite échelle dans un laboratoire ou un environnement simulé.

➤ **Innovation Action (IA)**

Prototypage, essais, démonstration ou pilotes, validation du produit à grande échelle, première commercialisation.

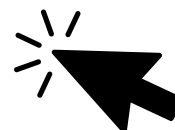
➤ **Coordination and Support Actions (CSA)**

Études de design pour de nouvelles infrastructures, activités complémentaires de planning stratégique, mise en réseau et coordination entre programmes dans différents pays.

- **Pour qui** : tout chercheur, sans restriction d'âge ou de statut.
- **Montant** : de 2 à 15 M€ selon le type de projet et d'appel d'offres.
- **Taux de financement européen pour les entités publiques: 100%**
- **Règles d'éligibilité** : consortium composé au minimum de 3 entités légales établies dans 3 Etats membres ou pays associés différents de l'UE, dont au moins l'une d'entre elles établie dans un Etat membre. Toute entité légale peut participer (organisme, université, association de patients, entreprise privée, etc.).
- **Objectif** : proposer un projet innovant dont les résultats permettront d'atteindre les impacts attendus, en sélectionnant le meilleur consortium public privé pour couvrir le champ des différentes activités demandées dans l'appel.

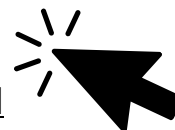
MISSION CANCER ET PARTENARIATS IHI ET EDCTP3

**MISSION
CANCER**



	OBJECTIFS	PERIMETRE D'ACTIONS FINANCEES	COMPOSITION DU CONSORTIUM
MISSION CANCER	Améliorer la vie de plus de 3 millions de personnes d'ici 2030. 4 objectifs principaux: compréhension du cancer ; prévention et détection précoce ; diagnostic et traitement ; qualité de vie des patients et de leurs familles.	Cible l'ensemble du continuum du contrôle du cancer : de la prévention des facteurs de risques au soutien des survivants (y compris des familles) et les soins de fin de vie afin de vivre mieux et plus longtemps. Tous les âges et tous les cancers, y compris les cancers rares et mal compris, cancers pédiatriques, adolescents et jeunes adultes concernés par les appels à projets de la Mission Cancer.	Outre les équipes de recherche académiques et privées, les appels à projets de la mission Cancer ciblent également les associations de patients, SHS, citoyens/survivants de cancer, agences de santé et les ministères compétents pour des actions en santé publique et le déploiement d'infrastructures.
PARTENARIAT INNOVATIVE HEALTH INITIATIVE (IHI)	Prenant la suite du partenariat IMI, IHI est un partenariat public-privé institutionnel établi entre la Commission Européenne et 5 associations industrielles représentées à Bruxelles (IEFPIA, Vaccines Europe, EuropaBio, MedTech Europe et COCIR). Traduire la recherche en santé en bénéfice concret pour les patients et la société avec une approche plus intégrée des soins de santé qui couvrent la prévention, le diagnostic, le traitement et la gestion des maladies.	Les appels à projets IHI ciblent la recherche précompétitive et peuvent couvrir divers domaines technologiques et thérapeutiques, tels que la découverte, développement et test, études post-lancement soutenant le développement de méthodologies pour l'évaluation de la sécurité, activités de pré-standardisation, science réglementaire et projets pilotes/preuve de faisabilité.	Collaboration nécessaire avec des industriels de la santé.
EDCTP3	Partenariat européen institutionnalisé entre l'UE et l'Afrique subsaharienne qui vise à soutenir la recherche internationale pour accélérer l'évaluation clinique de médicaments, de vaccins et de diagnostics appliqués à des maladies infectieuses affectant les pays d'Afrique subsaharienne. Il doit permettre le développement de nouvelles approches pour la surveillance et le contrôle d'infections émergentes ou ré-émergentes.	Les appels à projets d'EDCTP3 ciblent en priorité la mise en œuvre d'essais cliniques multicentriques en Afrique subsaharienne, le renforcement des capacités de recherche clinique en Afrique subsaharienne et le développement de la carrière de jeunes chercheurs ou chercheurs sénior d'Afrique subsaharienne, la formation et le mentorat ainsi que la mobilité des chercheurs.	Collaboration nécessaire avec des partenaires d'Afrique subsaharienne.

Les types de projets et règles d'éligibilité pour la Mission cancer, les partenariats IHI et EDCTP3 reprennent ceux présentés en page précédente pour les appels à projets du Cluster Santé.



Nouveauté d'Horizon Europe, le Conseil européen de l'innovation (EIC) finance et accompagne les chercheurs et les entrepreneurs porteurs de projets à haut risque, à fort potentiel et créateurs de marchés. Son objectif à terme est de transformer les innovations les plus prometteuses en dispositifs ou technologies de rupture accessibles pour son marché "cible" en le commercialisant - soutenant ainsi les innovateurs et entrepreneurs.

Pathfinder

L'instrument Pathfinder de l'EIC cible des recherches à haut risque et à fort potentiel qui vont au-delà des connaissances actuelles, et qui sont susceptibles de conduire à des applications technologiques concrètes. L'EIC propose annuellement deux types d'appels Pathfinder : Open et Challenges.

EIC Pathfinder Open est un appel blanc, c'est à dire sans contrainte thématique.

EIC Pathfinder Challenges est un appel dont les orientations visent à relever les défis de demain. Chaque années de nouvelles thématiques sont proposées.

EIC Pathfinder Open

- **Pour qui** : tout chercheur, sans restriction d'âge ou de statut.
- **Montant** : 3 M€.
- **Règles d'éligibilité** : consortium composé au minimum de 3 entités légales établies dans 3 Etats membres ou pays associés différents de l'Union européenne, dont au moins l'une d'entre elles établie dans un Etat membre. Toute entité légale peut participer (organisme, université, association, entreprise privée, etc.)
- **Objectif** : financer des projets en rupture avec l'état de l'art actuel et ayant un ratio risque/bénéfice important. L'objectif est d'arriver à une preuve de concept en vue de développer une technologie sur le long-terme ayant un impact positif sur l'économie et la société européenne.

EIC Pathfinder Challenges

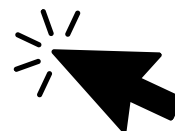
- **Pour qui** : tout chercheur, sans restriction d'âge ou de statut.
- **Montant** : 4 M€.
- **Règles d'éligibilité** : plusieurs possibilités : mono-bénéficiaire, c'est-à-dire porté par une entité légale issue d'un pays (Etat membre ou pays associé) OU consortium de deux entités issues de deux pays différents (Etats membres ou pays associés à Horizon Europe) OU la règle classique du consortium composé de minimum 3 entités issues de 3 Etats membres ou pays associés.
- **Objectif** : financer des projets en rupture avec l'état de l'art actuel et ayant un ratio risque/bénéfice important. L'objectif est d'arriver à une preuve de concept répondant aux challenges technologiques identifiés comme prioritaires par l'Europe.



**L'INSERM VOUS
ACCOMPAGNE**

KUI PEUT M'ACCOMPAGNER ?

MONTER UN PROJET EUROPÉEN



L'Inserm

L'Inserm accompagne ses chercheuses et chercheurs qui souhaitent répondre à un appel à projet européen. Afin d'identifier un appel en adéquation avec son projet, de s'informer sur les règles de participation et sur le montage budgétaire et de bénéficier de conseils de rédaction ou d'une relecture, les chercheurs des structures labellisées Inserm peuvent bénéficier du soutien de la cellule Europe du siège, des délégations régionales ainsi que d'Inserm Transfert, la filiale de l'Institut.

La cellule Europe du siège

La cellule Europe rassemble les différents départements du siège pour suivre, analyser et promouvoir les instruments du programme Horizon Europe. Elle a également pour rôle d'inciter et d'accompagner les chercheurs à l'échelle nationale. Elle est composée d'un référent pour chacun des instruments auxquels les équipes de l'Inserm participent le plus.

La cellule Europe est le point d'entrée pour toute information sur les financements proposés par l'Union européenne.

Si vous n'avez pas encore identifié l'outil de financement adapté à votre projet ou pour toute question d'ordre général sur Horizon Europe, contactez :

cellule.europe@inserm.fr

Les correspondants Europe des délégations régionales

Un correspondant Europe est présent dans chaque délégation régionale. Ses missions sont les suivantes :

- informer sur les appels ;
- accompagner dans le montage budgétaire et la soumission de dossier de candidature ;
- assurer la gestion contractuelle administrative et financière des projets sélectionnés.

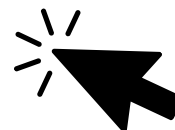
Il est en contact à la fois avec les gestionnaires financiers, RH et juridiques de votre délégation ainsi qu'avec les différents membres de la cellule Europe du siège et les correspondants Europe des autres délégations. Prévenez-le au plus tôt lorsque vous avez décidé de déposer un projet (que ce soit en tant que coordinateur, bénéficiaire ou partenaire).

Retrouver la liste des correspondants Europe des différentes délégations régionales à la fin de ce guide et sur le site [Inserm pro](https://www.inserm.fr/pro).



LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

SOUTIEN À LA RECHERCHE



Vous cherchez un financement européen pour votre projet :

- Contactez la cellule Europe du siège et/ou le correspondant Europe de votre délégation régionale qui vous proposeront un entretien personnalisé en commun. Ils possèdent une vision globale des appels à projets au niveau européen et pourront vous orienter vers l'instrument adapté à votre projet.
- Participez aux événements d'information et ateliers dédiés aux financements européens organisés tout au long de l'année par l'Inserm.
- Restez en veille sur toutes les informations diffusées à ce sujet (lettre de l'Inserm, actualités d'Inserm Pro, compte LinkedIn Inserm | Cellule Europe, magazine Echos de l'Europe).

Vous avez identifié un appel à projets européen particulier :

Vérifiez avec la cellule Europe et le correspondant Europe de votre délégation régionale l'adéquation de votre projet avec la ligne d'appel identifiée. Ils vous détailleront les attentes de la Commission européenne, la philosophie et les règles de participation à l'instrument ainsi que les critères d'évaluation. Ils pourront aussi :

- Répondre à vos questions lors d'entretiens téléphoniques et/ou de rendez-vous individuels.
- Fournir des statistiques sur les programmes (taux de succès, participation France/Europe).
- Mettre en place un accompagnement dédié en fonction de l'appel à projets.

Vous avez besoin de l'expérience d'un collègue :

La cellule Europe propose de mettre en relation des lauréats de projets européens à l'Inserm (Réseau RAISE) avec des chercheurs potentiellement intéressés par un appel afin de les aider dans leur démarche européenne et bénéficier de conseils et retour d'expérience. Contactez la cellule Europe et/ou le correspondant Europe de votre délégation et expliquez brièvement votre projet - ils pourront ensuite vous mettre en relation avec un pair.

Vous avez besoin d'aide pour monter un projet :

- Pour le programme ERC : le référent de la cellule Europe du siège vous aide à construire la partie B1 (résumé du projet, CV, etc.) de votre proposition de projet. Il organise également des oraux blancs.
- Pour le programme AMSC : le référent de la cellule Europe du siège vous conseille dans la construction de vos projets et peut relire vos propositions.
- Votre délégation régionale vous apporte un soutien spécifique pour la partie administrative et le montage du budget (RH, équipement, frais de missions ...).
- Dans le cas d'une coordination de projet collaboratif, l'Inserm et sa filiale privée Inserm Transfert peuvent mettre à votre disposition un chef de projet dédié pour vous aider dans les différentes étapes du montage (coordination des tâches administratives, planification, relecture et conseils, etc.).

PROCÉDURE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES PROJETS À COORDINATION INSERM

Une procédure avec notre filiale, Inserm Transfert, permet aux chercheuses et aux chercheurs des équipes Inserm de bénéficier d'une aide personnalisée pour le montage d'un projet européen collaboratif en coordination dont la gestion est assurée par l'Inserm.

Le département Financement de la recherche collaborative d'Inserm Transfert fournit une prestation de montage et de négociation par des chefs de projets experts en la matière. L'Inserm prend en charge financièrement cette prestation selon les conditions décrites ci-dessous.

Critères d'éligibilité

Cette aide au montage est ouverte aux :

- projets collaboratifs à coordination Inserm;
- appels à projets Horizon Europe avec au minimum deux participants :
 - ERC PoC et ERC Synergy
 - MSCA Doctoral Networks (DN)
 - MSCA Staff Exchanges (SE)
 - Cluster santé
 - Partenariat IHI et EU-Africa Global Health
 - Mission cancer
 - Clusters thématiques du pilier 2
 - EIC Pathfinder Open et Challenges (si collaboratif)



Attention toutefois, cette aide n'est pas disponible pour :

- projets coordonnés par une autre institution que l'Inserm;
- financeurs autres que la Commission européenne (fondations, associations de patients, ERA-NETS...);
- projets individuels (ERC et MSCA).

Les missions du chef de projet Inserm Transfert sont les suivantes :

Conseiller

- pertinence/ faisabilité du projet par rapport à l'appel à projets;
- aide à la construction du consortium;
- explication des attentes du financeur;
- répartition budgétaire;
- stratégie d'exploitation et de diffusion des résultats;
- gouvernance du projet et plan de gestion des risques.

Structurer

- planification du montage;
- structuration du plan de travail, jalons et livrables;
- contribution à la rédaction de la gouvernance, de l'impact et de la communication.

Organiser

- collecte et vérification des données administratives et du budget;
- organisation de réunions du consortium
- soumission en ligne;
- établissement d'un accord de confidentialité.

LES ÉTAPES D'UN DÉPÔT DE PROJET EUROPÉEN

Il est recommandé, en général, de commencer à travailler sur un projet au moins 6 mois avant la date limite de soumission pour définir ses objectifs, son architecture globale et, dans le cas d'un projet collaboratif, de constituer son consortium et de déterminer le rôle de chacun des partenaires. Il est ensuite conseillé de débiter la rédaction du dossier environ 3 mois avant la date limite de soumission.

La cellule Europe de l'Inserm, en lien avec votre délégation régionale, vous accompagne dans le choix de l'appel et la définition de votre projet. Votre délégation régionale vous accompagne dans le montage financier et administratif du projet.

Dans le cas d'un projet individuel, la cellule Europe vous conseille dans la construction de votre projet et propose des relectures de tout ou partie du dossier.

Dans le cas d'une coordination de projet collaboratif, vous pouvez demander l'aide au montage par Inserm Transfert en contactant montage.europe@inserm.fr.

L'adéquation de votre projet à l'appel ciblé ainsi que sa faisabilité seront évaluées sur la base d'une fiche projet à renseigner par le porteur au maximum trois mois avant la date limite de soumission.



LISTE CONTACTS



Cellule Europe du siège de l'Inserm

cellule.europe@inserm.fr

Guillaume Fusai

Responsable Relations Européennes – *DPRE*

Laurence Garric

Chargée de mission Relations Européennes – Programme ERC et EIT Health – *DPRE*

Morgane Bureau

Responsable programme MSCA à l'Inserm – *DRH*

Aude Raimbault

Chargée de mission Relations Européennes – Programme Cluster Santé – *DPRE*

Géraldine Camilleri

Chargée de mission Relations Européennes – Programme EIC Pathfinder – *DPRE*

Correspondants Europe - Délégations Régionales

Fabien Agenès - Auvergne-Rhône-Alpes

fabien.agenes@inserm.fr

Vanessa Dietert et Emel Laghouati - Grand-Est

pisa.est@inserm.fr

Ludivine Canonne - Grand-Ouest

ludivine.canonne@inserm.fr

Sophie Charlet - Nord-Ouest

gre.nord-ouest@inserm.fr

Karine Estieu-Gionnet - Nouvelle-Aquitaine

europe.dr-bordeaux@inserm.fr

Anne Chabannes - Occitanie-Méditerranée

anne.chabannes@inserm.fr

Florent Trecanne - Occitanie-Méditerranée

florent.trecanne@inserm.fr

Dominique Lautier - Occitanie-Pyrénées

dominique.lautier@inserm.fr

Muriel Bouas - Occitanie-Pyrénées

muriel.bouas@inserm.fr

Christiane Dascher-Nadel - Provence-Alpes-Côte d'Azur

europe.dr-pacac@inserm.fr

Thu Bizat Duong - Paris-IdF Centre Nord

thu.bizat-duong@inserm.fr

Manon Ringiard - Paris-IdF Centre Est

manon.ringiard@inserm.fr

Audrey Laurent - Paris-IdF Sud

audrey.laurent@inserm.fr

COMMUNIQUEZ ET PARTAGEZ VOTRE EXPÉRIENCE AU SEIN DE VOS PROJETS

1



**SUIVEZ LA CELLULE EUROPE SUR LINKEDIN :
INSERM | CELLULE EUROPE**



2

**LISEZ LE MAGAZINE ECHOS DE L'EUROPE
SUR CALAMÉO**



3

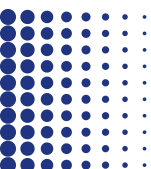


**DÉCOUVREZ LES LAURÉATS DES PROJETS
EUROPÉENS DE L'INSERM 2021-22**



The background of the page is a light blue-grey color with a repeating pattern of small, stylized scientific icons. These icons include DNA double helices, microscopes, test tubes, light bulbs, and various molecular structures, creating a scientific and academic atmosphere.

ABRÉVIATIONS EUROPÉENNES USUELLES



ABRÉVIATIONS EUROPÉENNES USUELLES

AC - Associated country(-ies) / Pays associés au programme cadre Horizon Europe

AMSC/MSCA - Actions Marie Skłodowska-Curie/Marie Skłodowska-Curie Actions

AP/PA - Associated Partner / Partenaires associés

CCC - Country Correction Coefficients

CDP - Career Development Plan

CA - Consortium Agreement/ Accord de consortium

CE/EC - Commission européenne / European Commission

COFUND - Action MSCA COFUND de co-financement de programmes (post-)doctoraux

CSA - Coordination and Support Action

DMP - Data Management Plan / Plan de gestion des données

DN - Doctoral Networks

DN-ID/DN-JD - Doctoral Networks - Industrial Doctorates/Doctoral Networks - Joint Doctorates

EER/ERA - Espace Européen de la Recherche/European Research Area

EDCTP3 - European and Developing Countries Clinical Trials Partnership

EIC - European Innovation Council

EM/MS - Etat membre/Member State

EPF - European Postdoctoral Fellowship

ER - Experienced researcher

ERA-NET - European Research Area Network

ERC - European Research Council

ERCEA - European Research Council Executive Agency

ESFRI - European Science Forum on Research Infrastructures

ESR - Early-stage researcher

ESRI - Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation

FAIR - Findable, Accessible, Interoperable, Reusable

GA - Grant Agreement / Convention de subvention

GfA - Guide for applicant

GPF - Global Postdoctoral Fellowship

H2020 - Horizon 2020, 8ème PCRI

HEU/HE - Horizon Europe, 9ème PCRI

HRS4R - Human Resources Strategy for Researchers/ Stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs (Label)

IA - Innovation Action

IERO - International European Research Organisation

IF - Individual Fellowship

IHI - Innovative Health Initiative

JPI - Joint Programming Initiative

JRC - Joint Research Centre

MCAA - Marie Curie Alumni Association

MESRI - Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

ODD/SDG - Objectifs du Développement Durable/Sustainable Development Goals

PA/AC - Pays Associé/Associated Country

PCN/NCP - Point de Contact National / National Contact Point

PCRI - Programme Cadre pour le Recherche et l'Innovation

PF - Postdoctoral Fellowships

PME/SME - Petites et Moyennes Entreprises/Small and medium-sized enterprises

REA - Research Executive Agency

RIA - Research and Innovation Action

RISE - Research and Innovation Staff Exchanges

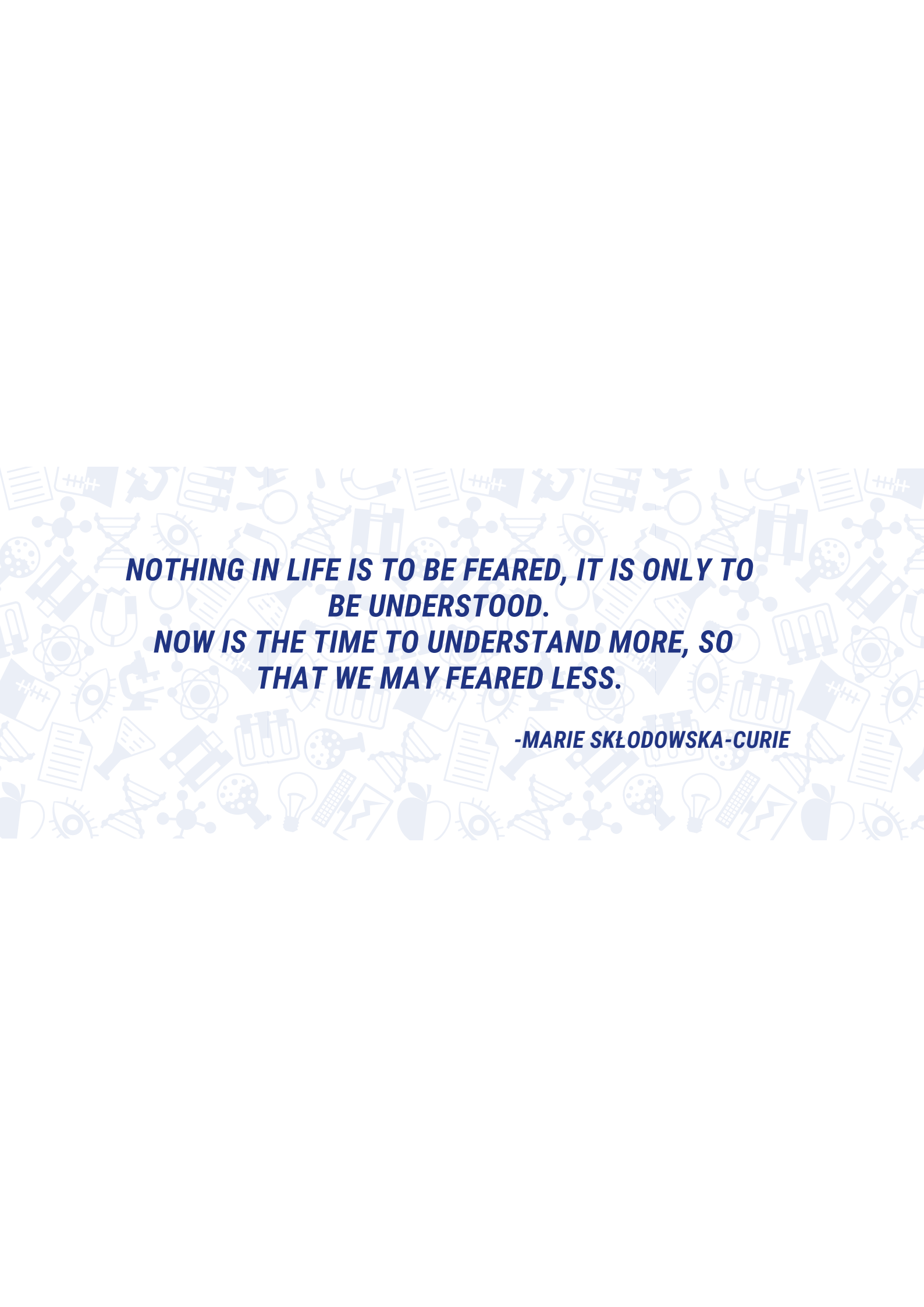
SE - Staff Exchanges

TMA - Training and Mobility Actions

TRL - Technology Readiness Level

UE - Union Européenne

WP - Work programme ou Work package (tout dépend du contexte)



***NOTHING IN LIFE IS TO BE FEARED, IT IS ONLY TO
BE UNDERSTOOD.
NOW IS THE TIME TO UNDERSTAND MORE, SO
THAT WE MAY FEARED LESS.***

-MARIE SKŁODOWSKA-CURIE



HR EXCELLENCE IN RESEARCH